



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

SF
2019/11/12
11:33

CABINET DU LEADER
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Québec, le 12 novembre 2019

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général de l'Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 2.54
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons débattre, le mercredi 13 novembre 2019, à la période prévue à cet effet, de la motion du député de Jonquière, jointe en annexe.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marc Bouchard
Directeur

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

(Arti. 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale rappelle la motion adoptée à l'unanimité, le 28 mai 2019, qui réitérait que "la nation québécoise est souveraine sur son territoire";

Que, d'ici la fin de la présente période de travaux, la Commission des transports et de l'environnement procède à des consultations particulières et tienne des audiences publiques dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 391, *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière.* »

Présentée par le député de Jonquière

Le mercredi 13 novembre 2019